



Jeudi 10 décembre 2020

Le président de CMA France appelle à la trêve de Noël : « A 15 jours de Noël, laissons nos artisans travailler »

Les deux derniers week-ends ont été marqués dans les centres-villes de plusieurs métropoles par des violences et des destructions, en marge de manifestations. Cette situation a un impact très direct sur les habitudes d'achat du consommateur et par répercussion sur les trésoreries des entreprises artisanales déjà affaiblies.

Alors que la période des fêtes doit permettre à l'économie de notre pays de se relancer, alors que l'ensemble des acteurs publics, économiques, les chefs d'entreprises comme les consommateurs se mobilisent pour promouvoir un achat citoyen en faveur des commerces de proximité, le président de CMA France, Joël Fourny, demande que soit respecté une « trêve de Noël ».

« Le commerce de centre-ville doit, dans le strict respect des contraintes sanitaires, pouvoir librement fonctionner. Laissons nos artisans travailler, faire plaisir aux consommateurs, regonfler leur trésorerie, assurer l'emploi de leurs salariés ou apprentis, et maintenir le dynamisme de nos centres-villes. Cette trêve de Noël est absolument indispensable ! »

L'enjeu est simple : assurer en décembre un chiffre d'affaires vital pour le présent comme pour l'avenir des 1,3 million d'entreprises artisanales, éviter un impact psychologique trop lourd sur les chefs d'entreprises et les consommateurs.

« Nous ne pourrions maîtriser la vague de faillites que tout le monde redoute qu'en soutenant l'activité, en laissant les artisans et commerces de proximité travailler et les Français consommer. Parions sur la relance et la reprise pour un Noël Made in France. » conclut le président de CMA France.



Valérie Marquis – directrice des relations presse et relations publiques – 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr



cma-france.fr